



ARVO 21 RC

DESCRIPTION :

DETERGENT DESINFECTANT BACTERICIDE POUR MATERIAUX SENSIBLES

Détergent désinfectant moussant pour les lavages du petit matériel et des matériaux sensibles. Fort pouvoir mouillant dégraissant et émulsifiant qui assure une parfaite détergence même à basse température et préserve la brillance du matériel.
Désinfectant bactéricide homologué par le Ministère de l'Agriculture sous le n° 2000280 : bactéricide à 1%.
Compatible avec tous types de matériaux y compris aluminium et alliages, galvanisé.
Autorisé contact surfaces alimentaires: arrêté du 8 septembre 1999.
Produit utilisable en Agriculture Biologique en application du Règlement CE n° 834/2007.

UTILISATION :

- Détergent désinfectant pour le nettoyage du petit matériel et des matériaux sensibles (aluminium et alliages, galvanisé, caoutchoucs, polyamides) par lavage manuel, trempage ou brossage dans les industries agroalimentaires de la viande, des salaisons, des conserves et plats cuisinés, des boissons, les cuisines, les collectivités, etc..
- Après un prélavage, **ARVO 21 RC** s'applique dans les conditions suivantes :

METHODE	CONCENTRATION	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT
Lavage manuel, trempage, ou brossage	1 à 2%	20 à 50°C	5 à 10 minutes
Centrale hygiène	1 à 2%	20 à 70°C	5 à 15 minutes
Canon à mousse, pulvérisation	3 à 5%	20 à 50°C	5 à 15 minutes

- Rincer ensuite abondamment avec de l'eau potable.

EFFICACITE DESINFECTANTE :

- La concentration minimale bactéricide d'**ARVO 21 RC** est de 1 % selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20° C dans les conditions de propreté (0,3 g. / l. d'albumine bovine et eau dure).

SECURITE :

- Ne pas mélanger avec d'autres produits. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols.
- Utilisez les biocides avec précaution, avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- Date limite d'utilisation optimale : 1 an après conditionnement (voir n° de lot).

CARACTERISTIQUES :

- Aspect : liquide limpide orange
- pH pur : 5,0 ± 0,5
- Densité à 20°C : 1,020 ± 0,005
- Viscosité: > 1500 cps.
- Matière active: chlorure d'alkyl benzyl diméthyl ammonium.

CONDITIONNEMENT :

- Jerrican perdu orange de 20 kg – Palette bois perdue (80 x 120) de 28 jerricans.
- Carton de 4 x 5 kg – Palette bois perdue (80 x 120) de 24 cartons.

Produit réservé aux utilisateurs professionnels. Fiche de données de sécurité disponible sur le site Internet ou sur demande

ARVO 21 RC code : HD77850

IR 11 / 06.08.11

1/1



Quaron S.A.

3, rue de la Buhotière - Z.I. de la Haie des Cognets - 35136 St-Jacques-de-la-Lande
Adresse postale : B.P. 89 152 - St-Jacques-de-la-Lande - 35091 Rennes Cedex 9

Tél. : + 33 (0) 2 99 29 46 00 - Fax : + 33 (0) 2 99 30 52 12 - www.quaron.fr

Capital 9 232 314 euros - RCS Rennes B 301 252 870 N°SIREN 301 252 870 - CODE NAF 4675 Z - N° TVA FR 19 301 252 870



Litiges : le Tribunal de Commerce de Rennes est seul compétent.

« Le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. »